

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20121107

Dossier : A-295-11

Référence : 2012 CAF 283

**CORAM : LE JUGE NADON
LA JUGE GAUTHIER
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

MICHEL MAHEUX

appellant

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

et

ANDRÉ FERLAND

intimés

Audience tenue à Montréal (Québec), le 6 novembre 2012.

Jugement rendu à Montréal (Québec), le 7 novembre 2012.

MOTIFS DU JUGEMENT :

LA JUGE TRUDEL

Y ONT SOUSCRIT :

**LE JUGE NADON
LA JUGE GAUTHIER**

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20121107

Dossier : A-295-11

Référence : 2012 CAF 283

**CORAM : LE JUGE NADON
LA JUGE GAUTHIER
LA JUGE TRUDEL**

ENTRE :

MICHEL MAHEUX

appellant

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

et

ANDRÉ FERLAND

intimés

MOTIFS DU JUGEMENT

LA JUGE TRUDEL

[1] M. Maheux ne m'a pas convaincue que le juge Harrington de la Cour fédérale avait commis une erreur en maintenant la décision du protonotaire Morneau qui avait précédemment radié l'action de monsieur Maheux contre les défendeurs alléguant tout d'abord saisie illégale de ses prestations

de sécurité de vieillesse et de supplément du revenu puis fabrication de documents pour créer une dette fiscale de plus de 3 millions de dollars dont il ne serait pas redevable.

[2] Concluant ainsi, il ne m'est pas nécessaire de discuter de l'avis de question constitutionnelle signifié par M. Maheux.

[3] En conséquence, je rejetterais l'appel avec dépens au montant de mille dollars incluant les débours.

« Johanne Trudel »

j.c.a.

« Je suis d'accord.
M. Nadon j.c.a. »

« Je suis d'accord.
Johanne Gauthier j.c.a. »

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-295-11

INTITULÉ : Michel Maheux c. Sa Majesté la
Reine et André Ferland

LIEU DE L'AUDIENCE : Montréal (Québec)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 6 novembre 2012

MOTIFS DU JUGEMENT : LA JUGE TRUDEL

Y ONT SOUSCRIT : LE JUGE NADON
LA JUGE GAUTHIER

DATE DES MOTIFS : Le 7 novembre 2012

COMPARUTIONS :

Michel Maheux POUR LUI-MÊME

Ian Demers POUR LES INTIMÉS

Sonia Bédard (stagiaire)

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

William F. Pentney POUR LES INTIMÉS

Sous-ministre de la justice et sous-procureur général du
Canada